



DR
Sophie Jassogne

Collaboratrice scientifique à l'Institut de recherche santé et société (UCLouvain)

■ Une loi maintient un équilibre entre deux principes : les devoirs de soin des personnes et la liberté individuelle. L'euthanasie doit demeurer un ultime recours pour une personne malade, pas une première option.

pleine et nuisible; elle ne tuera plus qu'un demy ou un quart d'homme." (Montaigne, *Essais*, III, 13). Maîtriser la fin de sa vie, c'est gagner en liberté: "C'est enfin tout le soulagement que je trouve en ma vieillesse, qu'elle amortit en moi plusieurs desirs et soins de quoi la vie est inquiétée, le soin du cours du monde, le soin des richesses, de la grandeur, de la science, de la santé, de moi."

(Montaigne, *Essais*, II, 28).

Chez Montaigne, la vieillesse est presque une sagesse. Elle n'est pas seulement un fait biologique (il est mort à 59 ans), elle est aussi une figure symbolique, proprement humaine. Montaigne nous rappelle en effet que l'homme est créateur de sens: nous attribuons du sens aux âges de

notre vie, à ce qui nous arrive. Il peut être positif ou négatif: Montaigne était plutôt optimiste, mais Nietzsche (très malade) évoquait la vieillesse comme une réalité terrible. Alors, bonheur ou désespoir? Le sens que l'on donne aux choses est loin d'être simple, il est le plus souvent ambivalent. Quand il s'agit de ma propre expérience, je pénètre dans l'espace du sens et les

éléments sont infiniment difficiles à définir.

La vieillesse ne possède pas une signification identique pour tous: "Le sens ne se constate pas comme le fait produit par le regard scientifique. [...] De même le non-sens n'est pas le simple inverse du sens, comme le blanc et le noir. En réalité, le non-sens est une espèce de sens, comme le blanc cassé est une espèce de blanc... On se situe main-

tenant à un niveau proprement humain de la vie des faits." (M. Dupuis, 2011). La vieillesse est-elle un obstacle ou bien une valeur positive? Dans le domaine humain de l'évaluation, il est difficile de prétendre que quelqu'un a plus raison qu'un autre. "Quand il n'y a plus d'espoir", "quand la souffrance est trop forte"... Ces affirmations son-

nent comme des faits indiscutables. Pourtant, ce sont des évaluations.

L'ultime recours

Lorsque Lutgart Simoens affirme qu'elle voudrait "pouvoir (s')endormir paisiblement" avant de décliner, elle réclame un "droit", au nom de la liberté individuelle. Il faut entendre ses difficultés, la soigner si elle le souhaite. Cependant, sa demande

ne peut pas devenir une catégorie supplémentaire dans une loi. Celle-ci doit maintenir un équilibre entre deux principes importants, les devoirs de soin des personnes et la liberté individuelle. En effet, l'euthanasie demeure un ultime recours pour une personne malade, pas une première option. L'interdit du meurtre tient par ailleurs son sens du devoir d'accompagnement, de soulagement et de soin du patient. Aider les personnes d'un très grand âge à survivre est au cœur de l'existence humaine; le soin concerne en effet l'ensemble de la communauté et pas seulement les médecins. "Relation métaphysique par excellence", selon Emmanuel Levinas, au-delà des différences culturelles, le soin souligne que l'humain devient vraiment sujet lorsqu'il est l'objet de soins, qui nourrissent, protègent, guident, réconfortent et humanisent.

Le soin souligne que l'humain devient vraiment sujet lorsqu'il est l'objet de soins, qui nourrissent, protègent, guident, réconfortent et humanisent.

OPINION

Le carnaval d'Alost va à nouveau faire défiler des chars antisémites

■ Et cela malgré des condamnations. Quel exemple ce carnaval donne-t-il aux jeunes qui s'y rendent ?

Yossi Lempkowicz

Rédacteur en chef de la European Jewish Press (EJP)

Cinquante et un kilomètres séparent la ville d'Alost de la Kazerne Dossin à Malines, le camp de transit d'où plus de 25 000 Juifs et Tziganes ont été déportés par les nazis entre 1942 à 1944 par 28 convois vers le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Seuls 1219 Juifs ont survécu. Le musée de l'Holocauste et des Droits de l'homme à Malines raconte ces événements tragiques.

Alost est malheureusement devenue célèbre dans le monde pour son carnaval traditionnel qui voit défiler presque chaque année des chars antisémites. L'année dernière, des organisations juives mais aussi la Commission européenne ont condamné les caricatures racistes et antisémites du carnaval, plus particulièrement la présence au carnaval d'un char caricaturant des Juifs orthodoxes arborant des nez crochus, se tenant debout sur des sacs d'argent et entourés de rats.

Caricatures qui ont choqué la communauté juive car elles rappellent la propagande de la période nazie.

En décembre, l'Unesco, l'agence des Nations unies pour l'éducation et la culture, basée à Paris, a décidé de retirer le carnaval de sa liste du "Patrimoine culturel mondial".

L'organisation a indiqué "défendre ses principes fondateurs de dignité, d'égalité et de respect mutuel entre les peuples" et condamner "toutes les formes de racisme, d'antisémitisme et de xénophobie".

Malgré ces condamnations, les organisateurs de l'édition 2020 du carnaval ont publié à la fin de l'année dernière des dizaines de rubans représentant des Juifs de manière stéréotypée avec un chapeau, des boucles, un nez crochu et des dents en or. Ils se sont également moqués de l'Unesco.

Deux mois à peine après les cérémonies marquant le 75^e anniversaire de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, le défilé du carnaval d'Alost, le 23 février prochain, présentera à nouveau les marionnettes de Juifs au nez crochu. Le Forum des organisations juives d'Anvers a déclaré qu'il soumettrait une nouvelle plainte auprès de la Commission européenne, espérant empêcher la répétition du défilé de chars antisémites.

"Nous avions espéré que le bon sens ait entre-temps prévalu à Alost", a expliqué le porte-parole du Forum, Hans Knoop.

Malgré cela, le bourgmestre de la ville, Christophe D'Haese, qui a constamment pris la défense des participants au carnaval et a même devancé la décision de l'Unesco en se retirant de l'organisation onusienne, s'en tient à ses déclarations précédentes selon lesquelles le carnaval "devrait simplement être capable de rire de tout", arguant d'une soi-disant "liberté d'expression".

Alors que le gouvernement belge n'a jamais officiellement réagi au tollé, Bart De Wever, président de la N-VA, a rejeté les arguments du bourgmestre – qui est pourtant du même parti –, soulignant sa compréhension des sensibilités de la communauté juive.

De Wever, qui est également bourgmestre d'Anvers, une ville qui compte une importante communauté juive, a déclaré le mois dernier que les caricatures juives exposées lors du carnaval de l'année dernière étaient "irrespectueuses". Il vaut mieux prendre en considération les sentiments au sein de la communauté juive, a-t-il dit. "Je comprends très bien que certaines images choquent la sensibilité des gens. Cela montre un manque d'empathie. C'est irrespectueux. Fin de l'histoire", a-t-il insisté.

Près de deux mois après que les dirigeants mondiaux se sont engagés à Auschwitz et à Jérusalem à lutter contre l'antisémitisme par des actions concrètes, notamment dans le domaine de l'éducation et des procédures judiciaires, il est grand temps de poursuivre et de sanctionner les organisateurs, groupes ou individus qui expriment des stéréotypes antisémites dans le domaine public.

"Nous avons le devoir de nous tenir aux côtés des communautés juives qui se sentent à nouveau menacées à travers l'Europe. Tous les États membres de l'UE sont unis dans la détermination que toute forme de racisme, d'antisémitisme et de haine n'a pas sa place en Europe et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour les contrer", ont déclaré, dans le cadre des cérémonies du 75^e anniversaire de la libération d'Auschwitz-Birkenau, les dirigeants des trois principales institutions de l'Union européenne, Charles Michel pour le Conseil européen, David Sassoli pour le Parlement européen et Ursula von der Leyen pour la Commission européenne.

L'éducation contre les stéréotypes est cruciale pour lutter contre l'antisémitisme et les racismes en général. Quel exemple ce carnaval d'Alost donne-t-il aux jeunes qui viennent par centaines à de tels événements ?